

Nombre de membres du Bureau :
- en exercice : 21
- membres présents : 17
- suffrages exprimés : 17
- pour : 17

DÉLIBÉRATION n° B2025/119

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Alain PIASER a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Francis ESCUDE, Didier FAVARO et Jean-Bernard COLOMES.

Absents excusés : Valérie DUPLAN, Maurice LOUDET, Laurent LAGES et Martine LABAT.

Objet : Ressources Humaines - Modification du tableau des effectifs permanents - Avancements de grade

Conformément à l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque établissement sont créés par l'organe délibérant de l'établissement.

Monsieur le Président propose de modifier le tableau des effectifs afin de permettre la nomination des agents inscrits aux tableaux d'avancement de grade établis pour l'année 2025.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne :

- * la création des emplois correspondant aux grades d'avancement
- * la suppression concomitante des emplois d'origine.

| Catégorie | Filière | Nombre d'emplois | Suppression des emplois | Création des emplois |
|-----------|----------------|------------------|--|--|
| B | Administrative | 1 | Rédacteur principal de 2 ^e classe <i>Temps complet</i> | Rédacteur principal de 1 ^e classe <i>Temps complet</i> |
| C | Administrative | 1 | Adjoint administratif <i>Temps complet</i> | Adjoint administratif principal de 2 ^e classe <i>Temps complet</i> |
| C | Administrative | 1 | Adjoint administratif principal de 2 ^e classe - <i>Temps non complet (6h)</i> | Adjoint administratif principal de 1 ^e classe – <i>Temps non complet (6h)</i> |
| C | Technique | 1 | Adjoint technique principal de 2 ^e classe - <i>Temps complet</i> | Adjoint technique principal de 1 ^e classe – <i>Temps complet</i> |

Il est proposé aux membres du Bureau d'adopter la modification du tableau des effectifs.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20250922-2025-119B-DE
Date de télétransmission : 29/09/2025
Date de réception préfecture : 29/09/2025

LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- De valider les modifications proposées ci-dessous sur le tableau des effectifs permanents à compter du 1^{er} octobre 2025.**
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte y afférent.**

Le Président
Bernard PLANO



Le secrétaire de séance
Alain PIASER



Publiée le **29 SEP. 2025**

Monsieur le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20250922-2025-119B-DE
Date de télétransmission : 29/09/2025
Date de réception préfecture : 29/09/2025